

contact³

LA LETTRE D'INFORMATION DE **NATHALIE GRIESBECK**

OCTOBRE 2012-AVRIL 2013

ÉDITO



Chers lecteurs, chers amis,

C'est toujours avec le même enthousiasme que je m'adresse à vous au travers de cette lettre d'information, qui matérialise concrètement mon action, mon engagement et mes convictions européennes.

N'y allons pas par quatre chemins, l'Europe vit une crise sans précédent. De Rome à Lisbonne en passant par Athènes, Madrid et Paris, les maux sont identiques : chômage, augmentation de la pauvreté, Etats surendettés, etc. Jamais la tension sociale n'est apparue si unanimement partagée, les plus jeunes craignant pour leur avenir, les plus anciens pour leur retraite. Ne sachant qui tenir pour responsables de leurs maux, les Européens concentrent l'essentiel de leurs rancœurs et de leur amertume à l'encontre de l'Europe et de ses Institutions.

A cette crise de confiance des citoyens envers l'Europe, s'ajoute une crise existentielle de l'Europe qui soulève une question lancinante : quelle Europe voulons-nous ?

Vers quel modèle tendons-nous ? Ne pas y répondre, c'est condamner l'UE et ses citoyens à un déclin certain. C'est offrir à notre jeunesse la précarité pour seule perspective, c'est abandonner l'Europe aux projets passésistes des extrêmes et aux égoïsmes des Etats membres. Or nous sommes à la veille des élections européennes du printemps 2014, à l'heure des choix.

L'Europe ne pourra pas sortir durablement de la crise sans changer de logique. Nul besoin de la réinventer : les fondamentaux sont là. Il s'agit plutôt de la réorienter, de lui donner un nouveau cap, de la rendre plus lisible. Les Etats seuls ne peuvent plus rien et l'architecture institutionnelle actuelle de l'Union européenne n'est pas capable de répondre aux grands défis du XXIème siècle. Nous devons donc au plus vite franchir une étape supplémentaire dans l'intégration qui offrira à l'Europe les outils pour protéger son modèle social, son industrie qui lui permettra de créer des emplois, de stimuler la croissance et de faire entendre et porter sa voix dans le monde. En somme, nous devons enfin parvenir à une véritable union politique qui est la seule réponse réellement efficace.

C'est à cette réflexion fondamentale et à ce débat essentiel pour notre avenir et celui de l'Union que je souhaite vous inviter et vous rendre partie prenante au cours des semaines et des mois à venir. La crise et le déclin de l'Europe ne sont donc pas inéluctables, les remèdes existent, les instruments sont à portée de main : il ne reste plus qu'à s'en saisir pour qu'ensemble nous tracions le chemin vers une Europe plus solidaire, protectrice et innovante au service des Européens.

Nathalie GRIESBECK

JE SUIS RAPPORTEUR !

Respecter les droits fondamentaux des mineurs étrangers

En novembre dernier, j'ai été nommée **rapporteur du Parlement européen sur la situation des mineurs non accompagnés** au sein de l'Union européenne. Chaque année, des milliers d'enfants arrivent seuls en Europe ; ces enfants fuient leur pays pour échapper à la guerre, à la violence, aux persécutions, à des violations de leurs droits fondamentaux ou aux catastrophes naturelles, ils sont même parfois victimes de trafics, d'exploitation sexuelle et de la criminalité organisée.

Ces enfants sont **par nature en situation d'extrême vulnérabilité**, il est donc nécessaire que les Etats et l'Union leur garantissent le respect de leurs droits fondamentaux. Après plus de six mois de travail, de recherches et de rencontres sur le terrain avec les associations, les autorités publiques des différents Etats, etc., j'ai présenté le 24 avril dernier mon projet de rapport devant la commission parlementaire "Libertés Civiles, Justice, Affaires Intérieures" (LIBE). Mon rapport **condamne les lacunes** existant en matière de protection de ces mineurs, leurs conditions d'accueil souvent déplorables et les très nombreuses violations de leurs droits fondamentaux. Il pose ensuite comme fil rouge un double principe : **la protection des enfants** - et non le simple contrôle de l'immigration - doit être le principe moteur des Etats et de l'Union européenne à leur égard ; **l'intérêt supérieur de l'enfant**

doit primer sur toute autre considération. Je demande enfin à la Commission européenne **d'adopter des lignes directrices** pour protéger ces enfants et propose - sur la base de bonnes pratiques existantes - des normes minimales communes : concernant leurs droits sociaux fondamentaux, la question de la détermination de l'âge de ces mineurs, la nomination d'un tuteur pour chaque enfant qui arrive en Europe, le principe fondamental de non détention des mineurs, etc. Mon rapport sera prochainement débattu et voté par le Parlement.



Délégation officielle LIBE aux Pays-Bas, visite d'un centre d'accueil pour les mineurs non accompagnés, avril 2013

En commissions parlementaires

LIBE—2013

Bienvenue dans votre année !

2013 a été désignée Année européenne des citoyens. Vingt ans après la création de la citoyenneté européenne : une année très symbolique, tout particulièrement dans le contexte actuel. Les dernières études montrent une perte de confiance dans l'Union européenne et l'objectif de cette Année européenne est justement de stimuler un débat sur la signification et le **potentiel de l'Union européenne, de la citoyenneté européenne** et des droits qui y sont liés, **vos droits** : le droit de voter, le droit de déposer une pétition auprès du Parlement Européen, le droit d'étudier partout en Europe, le droit de travailler dans les autres Etats de l'UE, etc.

En commission LIBE, j'étais rapporteur pour mon groupe parlementaire sur ce dossier et j'ai déposé 25 amendements sur le rôle essentiel de la Charte Européenne des droits fondamentaux, l'amélioration des portails d'information internet, les difficultés qui existent en matière de citoyenneté, le rôle des autorités locales et régionales, l'information des jeunes et l'importance du respect du multilinguisme. Au delà, il s'agit surtout de prendre conscience de ce qui nous rassemble : un territoire, une culture, une histoire, des valeurs universelles partagées ; en somme, forger un sentiment d'appartenance commun.

De nombreuses manifestations nationales, locales, des appels à projets, etc. sont organisés partout en Europe pour vous informer sur vos droits : découvrez les événements qui ont lieu près de chez vous : <http://europa.eu/citizens-2013/fr/home>

Erasmus sauvé !

En 25 ans d'existence, le programme Erasmus a concerné bien plus de 2 millions de jeunes dont 450 000 français. Ce programme clef était menacé par les déficits du budget 2012 de l'UE et d'autres coupures budgétaires. Grâce à une très forte mobilisation pour sauver un **programme à la fois essentiel et emblématique de l'Union européenne : Erasmus est désormais hors de danger !**

TRANSPORTS

L'UE à l'heure de la réforme ferroviaire

En Europe, le transport ferroviaire stagne et semble même en déclin par rapport aux autres modes de transport. Pour redynamiser ce secteur essentiel, la Commission européenne souhaite imposer plus de transparence entre les gestionnaires d'infrastructures et les opérateurs ferroviaires, pour favoriser un accès équitable au marché. Alors que ce modèle paraît l'emporter en Europe, la France, à contre-courant une fois de plus, souhaite développer un pôle unifié regroupant RFF et la SNCF. Je serai très vigilante, en commission des transports du Parlement européen, pour éviter que la France ne regarde le train passer une fois de plus : une fois de trop !



Rencontre avec Guillaume Pépy, président de la SNCF, sur les questions ferroviaires, février 2012

PROTECTION DES ABEILLES :

L'UE interdit les pesticides

C'est une véritable hécatombe qui touche les abeilles en Europe. Chaque année des milliers de colonies disparaissent. Longtemps l'origine de cet inquiétant déclin est restée inconnue. Mais depuis peu, des études sont venues confirmer ce que tout le monde pressentait : les abeilles succombent aux effets néfastes des pesticides et plus précisément des "néonicotinoïdes". Aussi, dès le 1^{er} décembre 2013, ces pesticides seront interdits sur quatre types de cultures : le maïs, le colza, le tournesol et le coton. Il s'agit d'une décision forte, que j'appelais de mes vœux depuis de longs mois, mais qui devra être prolongée dans le futur ; car cette espèce assure (et en plus gratuitement !) la pollinisation, donc la biodiversité et la vie ou la survie de nombreuses espèces végétales et animales. Bref, comme on voit, l'avenir même de l'Homme en dépend.

BREVET EUROPÉEN :

l'Europe innove !

Depuis mon élection au Parlement européen en 2004, je me bats pour renforcer la recherche et l'innovation en Europe. Ce combat est en passe d'être remporté : il faut s'en réjouir. En effet, dès le 1^{er} janvier 2014 **entrera en vigueur le brevet unitaire européen : un bond de géant pour la recherche et l'innovation en Europe.** Jusqu'à présent, pour qu'un brevet soit valable, les inventeurs et les entreprises devaient déposer un dossier dans chacun des pays. Situation ubuesque, kafkaïenne parfois, entraînant des frais exorbitants pour ceux qui innovent. Grâce aux nouvelles dispositions, le "coût de brevetabilité" d'une invention passera de 32 000 euros en moyenne à un montant à terme de 4 725 euros. Une protection juridique sera également assurée sur l'ensemble de l'espace européen.

Victoire sur les droits de plantation

C'est une problématique clef pour nos territoires et pour la viticulture française : la France est le premier producteur européen de vin et la viticulture française compte 70 000 exploitations spécialisées, implantées au cœur de nos régions. En Europe, historiquement, il faut une autorisation pour planter des vignes destinées à produire du vin. En 2008, on a décidé l'abandon du régime des droits de plantation de la vigne. Pour ma part je m'y suis farouchement opposée. Cette décision de 2008 a provoqué une levée de boucliers de la part des vignerons comme d'une majorité du Parlement européen et de certains Etats membres. Notre combat a fini par aboutir : un groupe d'étude a été lancé en mars 2012 pour réexaminer cette question et un accord a été trouvé en mars 2013 pour le maintien des droits de plantation. Une véritable victoire pour le dynamisme de nos territoires et de nos terroirs viticoles : c'est vrai pour la Bourgogne comme pour l'Alsace, pour la Champagne-Ardenne, comme pour la Franche-Comté et la Lorraine.

L'EUROPE EN CIRCO



Interview-TV devant les hauts-fourneaux de Florange, je me bats pour une industrie européenne forte, février 2013



Remise des médailles du concours général agricole aux viticulteurs de Moselle ; l'un d'eux vient d'Ancy sur Moselle! mars 2013



Remise de places pour le match FC-Metz Rouen aux jeunes du club omnisports du quartier de Metz-Bellecroix, avril 2013

Zoom sur...

Le budget de l'Union européenne

QUIZZ*
 Quel jour célèbre-t-on l'Europe ?
 Et pourquoi ?

* Réponse sur cette page

Cette dernière page de ma lettre d'information est traditionnellement consacrée **au fonctionnement des institutions européennes.**

A l'heure des négociations budgétaires pour le budget 2014-2020, j'ai décidé de m'arrêter quelques instants sur le budget européen : que finance l'Union européenne et comment le fait-elle ?

D'où vient l'argent ?

- Le budget de l'Union européenne est financé à 99% par les **ressources propres** de l'UE, qui sont de **3 types : les ressources propres traditionnelles** (il s'agit des droits de douane, des prélèvements agricoles et cotisations sur le sucre), la **"ressource TVA"** et enfin la **"ressource RNB"** (revenu national brut) : cela signifie que chaque Etat contribue d'un montant proportionnel à sa richesse.
- **D'autres recettes existent** (à hauteur de 1%) : les taxes prélevées sur les rémunérations du personnel des institutions européennes, les amendes infligées aux entreprises qui enfreignent les règles de concurrence, etc.

Que finance le budget de l'Union européenne ?

Le budget de l'Union européenne finance des activités dans de nombreux domaines, comme le développement rural, la protection de l'environnement, la défense des Droits de l'Homme, le contrôle aux frontières extérieures, etc. **Le soutien à la croissance et à l'emploi** dans les régions (ou autrement dit la **politique européenne de cohésion**) est le **premier poste budgétaire de l'Union européenne (45%)**. Le **deuxième poste budgétaire** est la **Politique Agricole Commune (PAC)**.

Comment ?

C'est ce qu'on appelle le **"cadre financier pluriannuel"** (CFP) qui traduit les priorités de l'UE en termes financiers. Le cadre financier pluriannuel actuel a débuté en 2007 et s'achève en 2013. Les institutions européennes travaillent actuellement sur le budget de la période 2014 - 2020.

Combien ?

Pour la période 2007 - 2013, le budget de l'Union européenne est de **974,7 milliards d'euros de crédits d'engagements.**



Répartition du budget de l'Union Européenne

● Compétitivité pour la croissance et l'emploi	9%
● Cohésion pour la croissance et l'emploi	35,6%
● Politique Agricole Commune, préservation et gestion des ressources naturelles	42,5%
● Liberté, sécurité et justice	0,8%
● Citoyenneté	0,5%
● L'Union européenne en tant qu'acteur mondial	5,7%
● Administration	5,8%
● Autres	0,1%

Cadre financier 2007 - 2013 - Source : Commission européenne

Contacts :

Au Parlement Européen :
 Emilie TAFANEL & Pieyre-Alexandre ANGLADE
 Tel : +32 (0) 228 47 391
 Mail : nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu

A Metz : Dominique KUHL
 Tel : +33 (0) 3 87 36 15 06
 Mail : nathalie.griesbeck@gmail.com

EUROPE UTILE

Vous rencontrez des difficultés avec l'une des institutions de l'Union européenne ? Le Médiateur européen vous aide à faire respecter vos droits : il reçoit les plaintes des citoyens, des entreprises à l'encontre des institutions, organes et agences de l'Union européenne (pratiques inéquitables, discriminations, procédures incorrectes, etc.). Appelez le 00 800 6 7 8 9 10 11 ou le 00 33 3 88 17 23 13 pour déposer une plainte.